

► PHILANTHROPIE

Le Fonds de Dotation Transatlantique

Etablissement de gestion privée à l'expertise internationale reconnue, la Banque Transatlantique a pour principal axe de mécénat le rayonnement de la culture, des connaissances et des savoir-faire français dans le monde. Déjà partenaire de la Fondation Alliance Française (avec le soutien de son actionnaire le CIC), qui promeut le développement de la langue française dans le réseau des Alliances dans plus de 1000 villes du monde, la Banque Transatlantique a également co-fondé fin 2013 la Fondation de l'Académie de Médecine (aux côtés notamment du groupe L'Oréal et de l'Académie de Médecine) qui vise à accroître le rayonnement de la médecine française à l'étranger. Elle vient enfin de s'associer au Conseil de promotion du Tourisme créé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes pour soutenir le projet Good France. Cet événement mondial rassemblera, le 19 mars 2015, plus de 1000 chefs qui, sur cinq continents, serviront un « dîner à la française » pour célébrer notre gastronomie.

La Banque Transatlantique entretient avec ses clients une relation personnalisée, fondée sur la confiance, la proximité et une connaissance intime de leur environnement patrimonial et familial. Beaucoup d'entre eux s'investissent, de manière discrète et croissante, dans la philanthropie. C'est donc tout naturellement que nous avons renforcé notre expertise afin de les accompagner dans leurs initiatives philanthropiques. Voici un bref rappel du dispositif mis en place :

> Le conseil en philanthropie

Il existe une multitude de façons d'être philanthrope, et autant de motivations : être bénévole, consentir à des dons ponctuels, accompagner une cause dans la durée, créer un véhicule philanthropique et y impliquer ses enfants... Notre département Conseil en philanthropie est là pour vous accompagner à concrétiser sereinement vos projets, en intégrant votre démarche philanthropique à votre stratégie patrimoniale et en vous proposant un accompagnement culturel, financier, juridique et fiscal personnalisé. L'accompagnement est multiforme.

Nous pouvons vous aider à sélectionner les projets, à soutenir et définir une stratégie philanthropique à long terme ; à conjuguer générosité et optimisation fiscale ; à pérenniser votre action philanthropique familiale au sein d'une structure dédiée et à évaluer l'impact de vos actions. Nous vous invitons à nous consulter pour évoquer ces enjeux qui prennent une importance croissante dans les réflexions patrimoniales.

> Un outil pionnier et innovant : le Fonds de Dotation Transatlantique

En 2012, la Banque Transatlantique a créé le Fonds de Dotation Transatlantique. Organisme innovant, à but non lucratif, il a pour mission de favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général à caractère social, culturel, éducatif, scientifique, humanitaire, sportif et de protection de l'environnement. Sa vocation est triple : soutenir les initiatives philanthropiques de la banque ; proposer aux particuliers un véhicule simple et fiable pour structurer leur générosité ; et permettre aux organismes à but non lucratif (associations, établissements publics...) de se doter d'un outil performant pour collecter des dons en France.

La signature à la Banque Transatlantique le 17 octobre par Michel Sidibé, secrétaire général adjoint des Nations Unies et directeur exécutif de l'agence UNAIDS/ONUSIDA, d'une convention créant le Fonds ONUSIDA au sein du Fonds de Dotation Transatlantique illustre parfaitement l'intérêt que présente le Fonds de Dotation Transatlantique pour les organismes cherchant à mobiliser la générosité du public et/ou des entreprises. Le Fonds ONUSIDA, présidé par le professeur Patrick Aeberhard, co-fondateur de Médecins Sans Frontières et ancien président de Médecins du Monde, a pour vocation de soutenir ONUSIDA dans le développement de la prévention de la transmission mère-enfant et de l'accès universel aux soins. Les fonds collectés auprès des donateurs français seront gérés par le Fonds de Dotation Transatlantique dans un cadre opérationnel, comptable, juridique et financier particulièrement optimisé sur le plan des coûts et de la charge administrative. Plusieurs autres fonds devraient être créés dans les prochains mois avec des personnes physiques désireuses de structurer leur générosité ou avec des organismes publics ou associatifs souhaitant élargir le champ de leur collecte de fonds.



Michel Sidibé, directeur exécutif d'ONUSIDA, et Bruno Julien-Laferrrière, président du Fonds de Dotation Transatlantique, le 17 octobre dernier.



> Faites-un don avant le 31 décembre et réduisez votre impôt sur le revenu 2014. Le Fonds de Dotation Transatlantique a pour mission de soutenir chaque année des projets d'intérêt général à caractère social, culturel, éducatif, scientifique, humanitaire, sportif et de protection de l'environnement. Vous pouvez vous associer à ses actions en consentant avant le 31 décembre un don au profit du Fonds de Dotation Transatlantique. Rappelons que les dons effectués au bénéfice du Fonds de Dotation Transatlantique sont éligibles au régime fiscal du mécénat et que le donateur pourra donc déduire de son impôt sur le revenu 2014 66 % du montant de sa contribution, celle-ci étant limitée à 20 % de son revenu imposable, l'excédent étant reportable sur les cinq années suivantes.

► COMMUNIQUÉ

Lancement d'un nouveau site dédié aux expatriés : www.expatries.banquetransatlantique.com

La Banque Transatlantique, Banque Privée internationale du Groupe CM-CIC, accompagne depuis plus de 80 ans les Français de l'étranger dans leur gestion et organisation patrimoniale. La banque a lancé le 12 novembre un nouveau site internet totalement dédié à la clientèle internationale : www.expatries.banquetransatlantique.com.

Ce nouveau site permet de présenter l'ensemble des savoir-faire dédiés à l'accompagnement patrimonial des Français de l'étranger : gestion d'actifs financiers, expertise patrimoniale, immobilier et financement dans un cadre international, pour permettre de répondre au mieux aux spécificités des expatriés.

A ces expertises, s'ajoute un ensemble de solutions digitales facilitant la gestion quotidienne des comptes depuis l'étranger.

Ce site a également pour vocation de s'adresser aux responsables de mobilité internationale dans l'accompagnement de leurs cadres salariés en expatriation, ainsi qu'aux institutions et associations de Français de l'étranger, soutenues par la Banque Transatlantique.

Aujourd'hui présente dans 10 pays, la Banque Transatlantique renforce ainsi sa proximité avec les Français établis hors de France.

► ACTUALITÉS FINANCIÈRES

Brongniart Monde : une orientation plutôt américaine ...

Aux États-Unis, la reprise est installée. La Réserve fédérale est optimiste et doit gérer la normalisation de la politique monétaire en veillant à ne pas provoquer de remous importants sur les marchés de taux en cas d'anticipation prématurée de remontée des rendements obligataires. Les bonnes statistiques de croissance américaine (+3,5 % avec une consommation à +1,8 %) permettent à la Réserve fédérale (FED) d'arrêter son quantitative easing.

De l'autre côté de l'Atlantique (ainsi qu'au Japon), les paramètres sont différents : la priorité est de restaurer la confiance, d'enrayer les risques de déflation, de relancer le crédit tout en exigeant des gouvernements des gages d'orthodoxie budgétaire d'inspiration germanique. La déconvenue principale est venue d'Allemagne. Les prévisions de croissance de la zone euro sont ajustées à la baisse pour 2015 et la principale préoccupation de Mario Draghi est le problème de la déflation qui doit être résolu avant de devenir insoluble. L'inflation a atteint un point bas à 0,7 % loin des 2 % du mandat de la BCE. L'offre de crédit va se dynamiser et permettre dès 2015 un rattrapage de croissance qui sera cependant modeste en raison du niveau élevé du chômage principalement dans les pays du sud de l'Europe.

Dans ce contexte, le fonds Brongniart Monde constitue un véhicule d'investissement adéquat. Le fonds est investi à hauteur de 58 % en actions américaines et 23 % en zone euro (aucune valeur française) à fin octobre. Afin de s'exposer à la locomotive mondiale, les choix d'investissement sont principalement concentrés sur des valeurs américaines ou européennes réalisant une part significative de leurs chiffres d'affaires aux États-Unis. La politique d'investissement déployée aujourd'hui consiste à se concentrer sur le secteur de la santé

(27 % en portefeuille contre 12 % pour le *MSCI World*). Les secteurs pharmaceutique et médical bénéficient de tendances structurelles positives : la mise en place de l'*Obamacare* à plus de 16 millions d'américains leur assurant une couverture santé. Les choix d'investissement sont diversifiés : Universal Health Services (n°1 des hôpitaux spécialisés en psychiatrie), Quintiles (leader mondial sur l'outsourcing / tests cliniques) ou encore Aetna (assurance maladie). La gestion du fonds est réactive et flexible sur l'ensemble des thématiques. L'exposition aux biens de consommation courant est minorée. L'absence de croissance des volumes et prix et la baisse de l'euro pénalisent les groupes américains exportateurs (exemples : Coca Cola, Conagra Foods). Afin de bénéficier du ré-endettement progressif des ménages américains, le fonds est investi sur des valeurs exposées au crédit (Capital One, Bank of America, American Express) ou encore à l'immobilier (Equity Residential).

Depuis la création*, le fonds affiche une performance de 55,57 % contre 47,96 % pour son indice de référence (au 31/10/2014). En 2014, la progression du fonds est de 9,06 % en date du 14/11/2014. Contactez votre conseiller pour toutes informations complémentaires.

*date de création : 01/01/2003.

L'OPC s'adresse à des investisseurs en mesure d'appréhender le risque actions et pouvant conserver le placement sur 5 ans. La souscription dans des OPC peut présenter des risques. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés et l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies, la valeur des parts et actions dépendant de la valeur des titres détenus en portefeuille. Le portefeuille du FCP est soumis aux fluctuations des marchés. Echelle de risque : élevé. Une note d'information complète et le dernier document périodique sont disponibles auprès de votre conseiller.

“
L'inflation a
atteint un
point bas à
0,7 % loin
des 2 % du
mandat de la
BCE.”

► INFORMATION

Les collaborateurs de la Banque Transatlantique vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année. A cette occasion, nous vous informons que la Banque Transatlantique fermera ses portes exceptionnellement les mercredis 24 et 31 décembre à 16h30.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |

26, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris - T +33 1 56 88 77 77 - www.banquetransatlantique.com

Société anonyme au capital de 29 371 680 euros - RCS Paris 302 695 937 - Swift CMCIFRPP - Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance : N° ORIAS 07 025 540. Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès des ACM Vie SA, ACM IARD, SERENIS Vie et distribué(s) sous la marque CIC Assurances. L'accès aux produits et services présentés sur le site peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays. Aucun des produits et/ou services ne sera fourni par la Banque Transatlantique à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre état qui la concernerait, l'interdit. Cependant, il appartient à toute personne intéressée de vérifier préalablement auprès de ses conseils habituels que son statut juridique et fiscal lui permet de souscrire les produits et/ou les services présentés sur le site de la Banque Transatlantique. La Banque Transatlantique n'est pas habilitée à intervenir en tant que courtier, distributeur ou conseiller en investissement aux États-Unis. Les parts ou actions de nos OPC ne sont pas enregistrées aux États-Unis. Elles ne doivent ni être vendues, offertes ou transférées aux États-Unis, ni bénéficier, directement ou indirectement à une US person. Les produits décrits dans ce document ne peuvent à aucun moment être détenus ou avoir comme bénéficiaire économique une US person.